



Maroc Sexe, mensonges et liberté

Par Catherine Durand

«La femme marocaine n'est pas soumise, elle est dans la merde», lance une amie à Leïla Slimani, à la terrasse d'un café de Casablanca. C'est une des scènes de *Paroles d'honneur**, une BD publiée par l'écrivaine lauréate du Goncourt 2016. Un roman graphique, dessiné par Laëtitia Coryn, sur la sexualité, l'adultère, le viol, l'avortement ou l'homosexualité, tous ces sujets qui fâchent dans son pays natal. «J'ai relu le discours de Simone

Veil qui a dit: "Il suffit d'écouter les femmes." Ce que j'ai fait, pour restaurer la dignité des destins individuels et raconter la complexité de la société marocaine tiraillée entre ses envies de modernité, et sa peur d'être happée par le grand modèle occidental», explique la romancière. Une société en cours de mutation avec l'émergence d'une classe moyenne éduquée, dopée aux réseaux sociaux,

mais où, malgré la réforme du code de la famille (la Moudawana) en 2004, l'égalité femmes-hommes piétine. «Les lois ne sont pas favorables aux femmes, mais les hommes aussi en paient le prix, poursuit Leïla Slimani. L'amour, la tendresse, le simple fait de pouvoir se tenir par la main doivent être permis aux citoyens marocains, librement et sans arrière-pensées.»

N'empêche, au royaume des interdits implicites, du qu'en-dira-t-on et de l'article 490 du code pénal qui punit l'adultère d'un mois à un an de prison, «tout le monde baise, dit dans la BD une étudiante. Les voilées pour se marier, d'autres pas voilées pour se payer leurs études.» Une liberté de ton et une lucidité sur l'immense écart entre la loi et la pratique, inimaginables il y a vingt ans. «Mais, hélas, aujourd'hui, la loi facilite l'arbitraire, et ce sont les plus pauvres, dans les régions reculées, les couples qui cherchent un moment d'intimité dans les parkings, les homosexuels qui se font arrêter», déplore Leïla Slimani. Le chapitre de sa BD «Le fol été 2015», hautement inflammable, évoque la succession de scandales provoqués par le baiser de deux Femcn à Rabat, la jupe jugée provocante de deux jeunes filles à Inezgane, le lynchage d'un homosexuel en pleine rue à Fès et *Much loved*, le film de Nabil Ayouch dont les héroïnes sont des femmes prostituées de Marrakech... «Cela a été dur à vivre, confie Nabil Ayouch, mais, avec le recul, on voit que l'hypocrisie ne tient pas dans la durée, la réalité nous rattrape toujours. Ces revendications de liberté d'expression prouvent que la société recule, avance, bouge, et l'art est au premier rang des combats qui se mènent.» Le réalisateur comme l'écrivaine, conscients qu'au Maroc, selon l'expression locale, «quand on vous tend votre reflet, vous cassez le miroir», portent une



parole, celle d'une jeunesse éprise de liberté. «Depuis que je publie et parle dans les médias, que je défends les homosexuel-le-s, les jeunes me remercient. Et c'est eux que j'ai envie d'écouter», dit Leïla Slimani, qui se défend de porter le «bon projet» pour son pays en pleine négociation sur le choix de son modèle de société. «J'essaie d'introduire un débat, je comprends que d'autres aient des modes de vie et de pensée différents, mais il faut rendre possible le vivre ensemble dans le même Maroc.»

(*) L'essai de Leïla Slimani *Sexe et mensonges : la vie sexuelle au Maroc* est publié en même temps que la BD aux ed Les Arenes.

L'écrivaine Leïla Slimani a mis en images les confidences recueillies au Maroc sur les tabous liés à la sexualité

Les mœurs et la loi

18 ans, l'âge du mariage légal. Le juge de la famille pouvant faire des exceptions, le taux de mariage des mineures était de 11,47 % en 2013

600 IVG clandestines par jour, selon l'Association marocaine de lutte contre l'avortement clandestin

1 à 5 ans de prison, la peine pour avoir provoqué un avortement 6 mois à 2 ans pour toute femme s'étant livrée à l'avortement sur elle-même

6 mois à 1 an de prison en cas de mariage forcé

1104 mariages polygames en 2011. L'autorisation pour la seconde épouse est à obtenir

Article 475 du code pénal, abrogé en 2014. Le violeur ne peut plus épouser sa victime pour échapper aux poursuites pénales